

HARMONIE POUR TOUS

Le collectif

Oui à une vraie sécurisation des abords du groupe scolaire Harmonie-Rebatel

Non à l'enclavement de centaines d'habitants

Madame la Maire,

Sans concertation avec les habitants concernés, la Mairie du 3^e et la Métropole de Lyon ont décidé de fermer de façon permanente, 24/24H et 7/7 jours, la rue de l'Harmonie, entre la rue Rebatel et la rue Bonhomme. Parmi les raisons avancées, il y a la sécurisation des abords des écoles de la rue Rebatel.

Nous sommes favorables à cette sécurisation, notamment pour apporter une protection supplémentaire au passage pour piétons entre les deux écoles. Mais si c'est réellement la sécurisation des abords des écoles qui est recherchée, il faut bien admettre que les aménagements sur la rue Rebatel sont au moins aussi importants, compte-tenu du trafic sur cette rue, de la possibilité d'y rouler vite, des différents flux qu'il faut y gérer...

Par ailleurs, la fermeture permanente de la rue de l'Harmonie provoque une gêne très importante pour les centaines d'habitants qui résident rue de l'Harmonie, rue du Docteur Bonhomme, rue du Palais d'Été, au début de la rue Feuillat ... et pour tous les habitants du secteur qui empruntent la rue de l'Harmonie pour aller vers le Nord-Est. Des centaines d'habitants doivent maintenant parcourir un détour de 1,5 km pour rentrer chez eux, en passant par l'avenue des Frères Lumière et la rue Feuillat. Qui plus est, comme cet itinéraire est très encombré aux heures chargées, cela représente un temps de trajet qui peut atteindre la 1/2 heure !

C'est une atteinte au cadre de vie de centaines d'habitants et c'est une aberration en termes de développement durable puisque cela occasionne + de circulation, + d'encombrements et donc + de pollution ... un choix politique d'autant plus incompréhensible que le détour s'effectue par le centre du quartier « Monplaisir Lumière ».

Nous constatons enfin que la Ville et la Métropole ne lésinent pas sur les moyens financiers pour mener ce projet sans concertation : plusieurs interventions pour implanter des barrières, les changer, les réparer... poser de multiples panneaux... poser des blocs en béton qui dégradent le cadre urbain...

Nous demandons un retour à la raison sur ce dossier, en commençant par une vraie concertation avec tous les habitants concernés. Ensuite les moyens financiers disponibles doivent permettre de retenir des aménagements permettant une sécurisation complète des abords des écoles, au moment de l'entrée et de la sortie des classes, sans obliger à une fermeture permanente de la rue de l'Harmonie.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous recevoir ou nous rencontrer sur place. Vous trouverez joint à ce courrier la liste des 464 signataires de la pétition en ligne : <https://www.change.org/non-impasse-rue-harmonie>.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le collectif Harmonie pour tous

(adresse postale : chez ALTIPIANO, 3 rue de l'Harmonie, 69003 LYON)